

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 Mars 2021

Secrétaire de séance : Sandrine BRONNER

Présents : ARRAGON Jean-Pierre, BRONNER Sandrine, CHIVAL Fabrice, DELOT Julie, DEMERS Patrick, GROBOZ Gérard, GALLION Bernard, GROBOZ Nadine, GUICHON David, PENIN Joëlle, PIOTELAT Aline, FLECHON Karine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

NEVEU Jean-Paul à ARRAGON Jean Pierre,
BREVET Claude à CHIVAL Fabrice
CURNILLON Arnaud à GUICHON David

- ✓ Compte tenu de la situation actuelle liée à la Covid 19, M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la séance se tiendra à huit clos.
Le Conseil donne son accord à l'unanimité.
- ✓ Le compte rendu du dernier CM du 05 Février 2021 est approuvé.
- ✓ M. Le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour 1 point : Modification du contrat avec France Solar, société qui installe des panneaux photovoltaïques.
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

✓ **Délibérations :**

1 – Demande de subvention :

Dans le cadre de la réfection de la toiture du bâtiment communal situé à la Raza, un devis a été établi par la société France SOLAR pour un montant de 32 444 € HT comprenant le démontage de la toiture amiantée existante ainsi que la pose de panneaux Bac acier nervuré de type trapézoïdale épaisseur 75/100 mm, un système de régulation de condensation ainsi qu'un ensemble de zinguerie, faîtière, gouttières, ...

Un dossier de subvention à hauteur de 50% sera déposé auprès de la Région AURA.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la poursuite de ce projet, la validation du devis et du dossier de subvention.

2 – Bail maison médicale :

Mr CHIVAL a rencontré Mme COROENNE (psychologue) afin de renégocier les termes du bail. Mme COROENNE accepte une augmentation. Son loyer à compter du 1^{er} avril 2021 sera dorénavant de 250 € HT+ 50€ HT de charges. La commune lui alloue une pièce supplémentaire.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

3 –Taux de fiscalité 2021 :

La commission Budget qui s'est réunie le 05 mars dernier a examiné les différents éléments des budgets qui seront votés le 09 avril prochain. La situation budgétaire actuelle permet pour la 4^{ème} année consécutive de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Pour rappel : Taxe habitation : 17,43% - Taxe foncière bâti : 27,70% -Taxe foncière non bâti : 68,07%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

4 – Tarifs location bâtiments communaux :

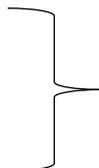
Cimetière

Salle des fêtes

Salles du Château

Garages école

Commerces (Restaurant, Coiffeuse, Boulangerie)



Pas d'augmentation en 2021.

Logements d'habitation : Seul l'appartement avec terrasse se verra appliqué une augmentation au taux de l'IRL (Indice de Référence des Loyers) en vigueur à compter du 01 avril 2021.

✓ COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS

- Commission scolaire et périscolaire :

- Socle Numérique dans les écoles : La municipalité soutenue par les enseignants, va s'inscrire pour le programme « socle numérique ». L'école est éligible à ce projet avec une subvention de 70% et un reste à charge de la commune de 30%. Pour un budget de 14000€, restera donc 4200€ à payer. Grâce à ce dispositif le matériel informatique (datant de 2009) sera renouveler. Le dossier doit être déposé avant le 31 mars.

- Commission communication, info et internet :

- Mon Beau Village : La commune participe au concours lancé par le Progrès, le Dauphiné Libéré et la Région AURA. En association avec RECAM, le dossier sera déposé au 23 Mars. À la fin du mois de mars, six villages seront retenus par notre jury pour concourir à cette opération inédite. Durant le mois d'avril, les rédactions départementales prendront la route et la plume, pour mettre en lumière chacune des six communes à travers une double page spéciale. C'est le grand public qui va élire le grand gagnant de chaque département, en votant directement sur leurs sites tout au long du mois d'avril et jusqu'au 14 mai.
- Chemin de randonnée : Mme GROBOZ a rencontré Mr CALLAND de la CA3B et les référents du secteur du Revermont. Un état des lieux des sentiers de randonnée a été fait pour la conférence Bresse-Revermont. A l'issu des travaux de concertation, il sera établi une liste des itinéraires retenus. Environ 80 sentiers seront gérés essentiellement par la CA3B et le département. Entretien, fléchage, topoguide...
- Vidéo touristique sur Meillonas :
La commission a rencontré Mr GILLET Daniel, photographe et vidéaste professionnel, dans le but de créer une vidéo touristique sur notre commune. Mr GILLET doit nous faire un devis et la commission se renseigne pour une éventuelle subvention.

- Commission travaux et voirie :

- Syndicat de Rivière :
Depuis l'arrêt du Syndicat de Rivière du Sevron, c'est un groupe de 6 Délégués Communautaires de la CA3B qui gère les derniers dossiers. La CA3B envisage, dans le futur, de donner la compétence au Syndicat de la Seille quand elle en aura la capacité.
- Voirie :
Le compte-rendu de la réunion du groupe de travail de la Conférence Territoriale Val Revermont laisse apparaître que Meillonas représente, avec ces 33 Kms de voirie, 11,26 % de la voirie totale du groupe. Depuis la création de ce groupe, il a été réalisé pour 12,62 % de travaux sur Meillonas par rapport à l'ensemble du groupe.

Pour l'année 2020, le coût des travaux effectués à Meillonas, s'élèvent à 106238 € (Voirie +Place du Pré de la cour). Pour l'année 2021, le montant s'élève à 63139 €.

- Travaux fossés :
Des travaux de curage et de busage sont en cours de réalisation sur la commune.
- Une demande d'étude sur le contrôle des ponts a été faite auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

- **Commission Camping :**

- RDV avec les Gîtes de France, ils nous offrent la cotisation sur l'un des 6 Mobile-Home ainsi que 5 jours de travail sur place afin d'optimiser la gestion du camping.
- Un remplacement du matériel vieillissant est prévu, ainsi qu'une optimisation des MH. Pour cela, Mr GALLION a rencontré Mr THEVENARD (cuisiniste). Un devis sera proposé.

- **Commission Affaires sportives :**

- Mr CHIVAL attend le devis pour le décompactage des terrains de tennis.
- Un pare-ballon est prévu sur le terrain de football, du côté des maisons en location. Une participation financière est demandée à Ain Habitat.

- **Rapport d'activité des pompiers :**

- Les pompiers demandent un nouveau véhicule VTU (Véhicule Tout Usage), une demande a été transmise au SDIS.
- Afin de distinguer les pompiers des différentes casernes lors des formations, un écusson doit être apposé sur leurs uniformes. Le conseil propose le blason de Meillonas.
- Une rencontre sera organisée entre le Conseil Municipal, le comité consultatif et les Pompiers pour une visite des locaux lors de la remise des nouveaux gardes.

✓ **INFOS DIVERSES :**

- La fibre a été installée à la mairie et est en cours à l'école.
- Les nouveaux copieurs ont été installés à la mairie et à l'école.
- Défibrillateurs : La municipalité attend la réponse de Groupama pour la prise en charge.
- L'association Téléthon fait une demande de subvention, le conseil refuse.
- La rédaction du document unique se poursuit avec les entretiens individuels des employés communaux et une étude approfondie de leur poste.
- La redirection vers le nouveau site internet de Meillonas pose encore problème, la société OKTEO se charge de le résoudre
- Le stationnement de la rue du Potey entrave parfois la circulation, une demande sera faite aux propriétaires des véhicules.
- La vitesse excessive de certains camions dans les rues du village est une source potentielle d'accident. Un courrier à déjà été fait au directeur de la société en question. Si besoin un autre lui sera à nouveau adressé.
- Suite aux futurs travaux du hangar de la Raza, un courrier sera adressé aux locataires pour connaître leur décision pendant les travaux de réfection du toit. Laisser leur véhicule ou le stationner dehors.
- Les massifs pour le fleurissement sont en cours d'élaboration.

✓ **Prochaines dates :**

- AG du SIEA le 20 mars 2021 à 9h 30 Interexpo
- Conseil communautaire le 22 mars 2021 à 18h à Interexpo
- Réunion adjoints le 24 mars 2021 à 16h
- Conseil Municipal : le 9 avril 2021 à 20h30